



Paris, le 27 janvier 2018

Vigilance crues : point de situation

Point sur la situation hydrologique.

Une perturbation a traversé la France d'Ouest en Est depuis la nuit de mercredi à jeudi. Elle est en train de s'évacuer sur l'arc méditerranéen. Les précipitations sont restées dans les estimations prévues par Météo-France notamment sur les bassins amont de la Seine et de la Marne

La partie Sud de cette perturbation a engendré des cumuls de pluies importants en 24 heures sur le sud-est de la France et notamment sur la vallée du Rhône, les reliefs du Massif Central et des Alpes. La limite pluie-neige basse entre 600 et 800 mètres a permis de limiter les ruissellements qui sont venus grossir les débits de cours d'eau sans engendrer de lourdes réactions hydrologiques.

Dans les prochains jours, jusqu'à mercredi, les prévisions de Météo France montrent que notre pays ne connaîtra pas de précipitations significatives. Ces conditions météorologiques favoriseront les décrues.

- Dans le bassin hydrographique de la Seine.

Le 27 janvier à 12h, la cote de la Seine au pont d'Austerlitz est de 5,71 m, soit 10 cm de plus que le 26 janvier à la même heure. Le niveau de la Seine avait augmenté de 15 cm entre le 25 et le 26 janvier et de 28 cm entre le 24 janvier midi et le 25 janvier midi.

Compte tenu des précipitations liées à la dernière perturbation et du rythme très lent de propagation de l'onde de crue, le maximum de la crue de la Seine à Paris est attendu pour la nuit de dimanche à lundi, à un niveau compris entre 5,80 m et 6,00 m, légèrement inférieur à la crue de juin 2016.

Le niveau de la Marne après avoir atteint un plateau est en très légère hausse du fait des apports en provenance de l'amont ; la Seine en amont de Paris continue de monter du fait de l'apport des ondes de crues provenant des bassins amont, notamment de l'onde de crue de l'Yonne qui a maintenant atteint la Seine à Monterau et de l'Aube.

Des crues significatives sont en cours sur la Seine troyenne et l'Aube.

Les précipitations de jeudi 25 ont conduit au passage en vigilance orange du Loing. Pour le cours d'eau, les niveaux attendus seront très inférieurs à l'événement de mai 2016. D'une façon générale, les précipitations des dernières 48 heures conduiront à ralentir la décrue au cours des jours qui suivront. La Marne est un cours d'eau à faible pente et les évolutions des

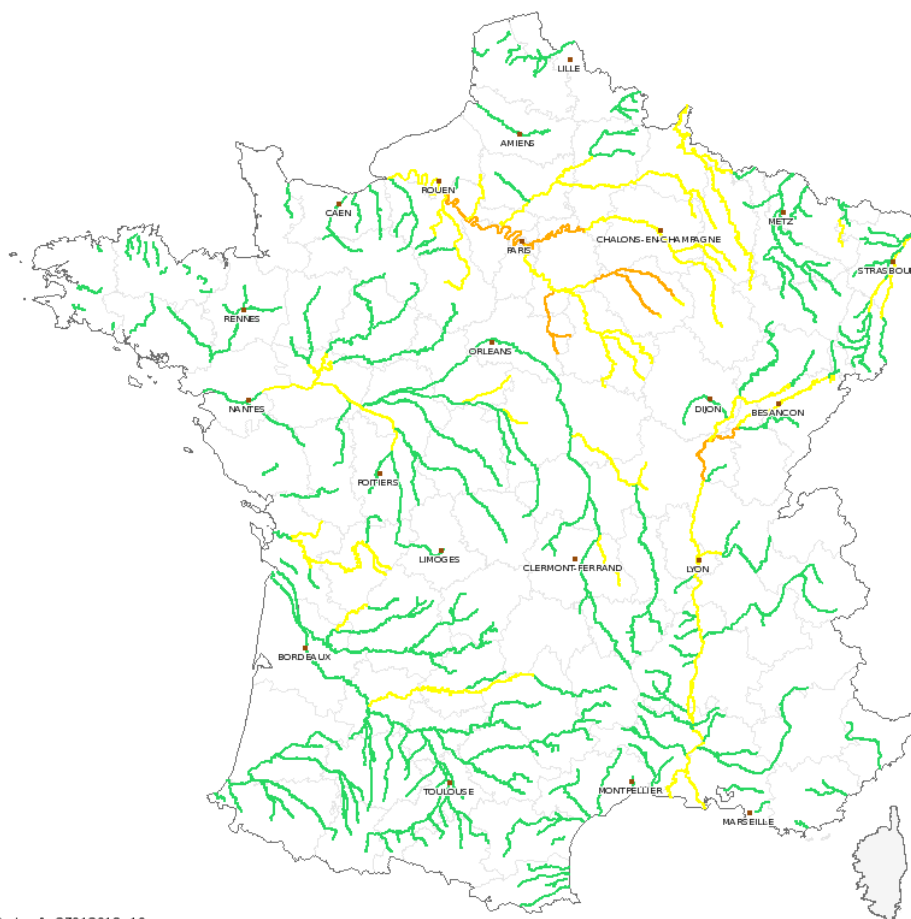
niveaux se font très lentement. Sa forte influence sur le débit de la Seine à Paris va également conduire à une décrue plus lente qu'en 2016. Le maximum qui sera atteint sera plutôt un plateau qu'un pic de crue.

L'onde de crue de la Seine se propagera au-delà de Paris en début de semaine prochaine avec des niveaux élevés du fait également de l'influence de l'Oise. On constate déjà, à partir de Chatou, des niveaux supérieurs à ceux enregistrés lors de la crue de juin 2016. Une grande attention sera également portée, en début de semaine prochaine sur l'aval de la Seine avec notamment des forts coefficients de marée.

Une grande partie du bassin de la Seine reste donc sous haute surveillance, avec des niveaux d'eau très inhabituels et des impacts significatifs sur les riverains les plus exposés.

- Dans le bassin hydrographique de la Saône.

Le Doubs aval et la Saône en aval du Doubs restent en vigilance orange. Les crues du début de la semaine sont en train de s'évacuer, mais les précipitations dues à la perturbation qui a touché la France depuis mercredi soir justifient le maintien en vigilance orange du fait d'un ralentissement de la décrue.



Carte n° : 27012018_10

Carte Vigicrues du 27 janvier 2017 – 10h00 heures

La nécessaire vigilance de chacun en cas de crue :

Les crues représentent un danger réel et certains conseils de comportement sont à rappeler :

- ne jamais s'engager sur une route inondée à pied comme en voiture : c'est la force de l'eau qui est dangereuse. Un véhicule est emporté dans 30 cm d'eau y compris les 4 x 4,
- éviter les parcours susceptibles d'être inondés,
- ne pas descendre dans un sous-sol en cours d'inondation, il y a un risque d'y rester piégé,
- ne jamais s'approcher des berges d'un cours d'eau en crue, elles sont très glissantes et peuvent être fragilisées,
- bien s'informer des messages des autorités (forces de l'ordre, services de secours),
- être vigilant vis-à-vis de ses proches et des personnes fragiles de son entourage.

 <p>JE M'INFORME et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels</p>	 <p>JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS</p>	 <p>JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES. de mes voisins et des personnes vulnérables</p>	 <p>JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
---	--	--	---

PLUIE-INONDATION

LES 8 BONNS COMPORTEMENTS

<p>JE NE SORS PAS Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre</p> 	<p>JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE</p> 	<p>JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture</p> 	<p>JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE. ils sont en sécurité</p> 
<p>JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Phénomènes localement dangereux ● Phénomènes dangereux et étendus ● Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle 	<p>J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ</p> <p>Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.</p>	<p>JE NOTE LES NUMÉROS UTILES</p> <p>Ma mairie 112 ou 18 Pompiers 15 SAMU 17 Gendarmerie, Police</p>	

<https://www.vigicrues.gouv.fr/>



Site de Météo France :
<http://www.meteofrance.com/accueil>



Retrouvez le communiqué en ligne

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)